

EHPAD « Résidence du Duc d'Aumale »



3, rue Sœur Badiou
76390 AUMALE
☎ 02.32.97.52.30

✉ contact@ehpad-aumale.fr

EHPAD « Fondation Beaufils »



7 bd Nicolas Thiessé
76440 FORGES-LES-EAUX
☎ 02.35.90.50.93

✉ contact@ehpad-forgesleseaux.fr

EHPAD « Résidence Lefebvre-Blondel-Dubus »



1, chemin du Clair Ruissel
76870 GAILLEFONTAINE
☎ 02.35.90.95.41

✉ contact@ehpad-gaillefontaine.fr

Le 02/04/2021

Madame, Monsieur,

Nous vous faisons part des ajustements en lien avec l'assouplissement des mesures de protection à l'œuvre au sein des EHPAD de la Direction Commune des EHPAD de Forges les Eaux, Aumale et Gaillefontaine,

A compter du 04/04/2021, les visites sont autorisées en chambre ainsi que les sorties extérieures dans un rayon de 10km.

Les visites sont possibles dans les conditions suivantes :

- De 13h30 à 17h30, limitées à 2 personnes (1 adulte, 1 enfant ou 2 adultes),
- A l'arrivée : registre de traçabilité, désinfection des mains, température, port du masque chirurgical et rappels des gestes barrières.

Les sorties extérieures sont possibles dans les conditions suivantes :

- Entre 13h30 et 17h30,
- A votre départ : registre de traçabilité, désinfection des mains, température, et rappels des gestes barrières,
- Information du professionnel de l'accueil de votre départ.

En cas de risques avérés lors la sortie extérieure ou des visites, le médecin coordonnateur peut décider de la réalisation d'un test RT-PCR voire d'un isolement de 7 jours.

Pour rappels :

- En raison du confinement local, les sorties au domicile des familles sont suspendues,
- Dès l'apparition d'un cas de COVID-19 au sein de l'établissement, les mesures énoncées ci-dessus peuvent être suspendues,
- Les visites ne sont pas autorisées pour toute personne revenant d'un pays hors UE et devant respecter un isolement de 7 jours.

Quoiqu'il advienne, nous vous informons de la poursuite des campagnes de dépistage itératives afin de déceler toute forme de COVID-19 au sein des établissements aussi bien auprès des résidents que des professionnels. Nous vous incitons par ailleurs à effectuer en amont de votre visite un dépistage et de reporter votre visite au moindre symptôme.

Cet assouplissement des mesures ne peut être maintenu qu'en l'absence de cas de COVID-19 et par le **strict respect des gestes barrières par tous.**

La Direction se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect répété des mesures énoncées

Vous remerciant de votre compréhension et comptons sur vous pour le respect des mesures d'assouplissement,

Christophe GUILARD
Directeur Général

Fanny ANDRIEUX
Directrice Adjointe